

# Essonne matin

## Saint-Escobille

### Les opposants à la décharge devant la préfecture

**L**E SUD-ESSONNE ne veut pas devenir une poubelle. Et il va le crier sous les fenêtres du préfet. Les opposants à l'implantation d'une décharge à Saint-Escobille, commune de 476 habitants au sud de Dourdan, se rassemblent ce matin, dès 8 h 30, devant la préfecture d'Evry. C'est un arrêté qui a ravivé leur colère et leurs craintes. Le 13 mars, le préfet a qualifié le projet « d'intérêt général », ce qui lui permet de passer outre les oppositions locales.

Sept ans déjà qu'élus, habitants, agriculteurs et associatifs se battent contre cette opération de Sita-Suez. La société imagine installer un centre de

stockage de déchets ultimes sur 18 hectares. 150 000 tonnes de déchets non recyclables, venant principalement de l'industrie et du BTP, y seraient enterrées chaque année pendant dix ans. 97 communes de l'Essonne, des Yvelines, du Loiret et de l'Eure-et-Loir se sont prononcées contre. Le conseil général de l'Essonne a voté trois motions dans le même sens.

Les mécontents s'inquiètent des risques de pollution pour la nappe phréatique, de l'explosion du trafic routier et des conséquences pour les agriculteurs, qui pourraient perdre leurs certifications et leurs labels. L'Association pour la défense de la

santé et de l'environnement (ADSE) a apporté plusieurs études démontrant les risques du projet et son inutilité. En vain. « L'Etat ne soutient pas la contradiction, il fait comme si ces études n'existaient pas », dénonce Claude Jaillet, le vice-président de l'ADSE.

Les manifestants demandent au préfet d'annuler son arrêté du 13 mars. Et ils menacent de saisir le tribunal administratif. S'ils obtiennent gain de cause, rien ne sera fini. La Sita travaille sur un second projet de décharge à Allainville-en-Beauce, dans les Yvelines, à quelques kilomètres de Saint-Escobille.

**B.J.**